



Cercle des Nageurs du **BOCAGE BRESSUIRAIS**

40 Boulevard de la République - 79 300 Bressuire - www.cnbb79.fr – cnbb079@gmail.com

MODALITES D'INSCRIPTION 2024-2025

Tout dossier incomplet sera refusé et entrainera le refus pour l'accès au bassin

Lors de la première adhésion, le club se réserve le droit de réaliser une évaluation du niveau de pratique.

TARIFS 2024-2025

Ecole de natation (nés en 2015 et après)	165 €
Natation jeunes (nés en 2014 et avant)	180 €
Anciens nageurs étudiants (hors Bressuire) licenciés l'année précédente	100 €
Adultes + de 18 ans	200 €

Pour 2 adhésions : remise de 10 € *

Pour 3 adhésions et + : 10 % de remises sur l'ensemble des adhésions *

ATTENTION : 10 euros de pénalités seront appliquées pour les réinscriptions après le 30 septembre 2024

*Valable uniquement pour une adhésion en début de saison

Limite des interventions du club :

Le club ne peut être tenu responsable du fonctionnement des installations mises à disposition par l'Agglo 2B ni des vols pouvant être commis dans l'enceinte de ses installations. Par ailleurs au cours de l'année, les bassins sont mis à disposition par l'Agglo 2B afin d'organiser des manifestations ou sont fermés pour problèmes techniques ou sanitaires, entretien, réparations... En conséquence, le club ne peut être tenu pour responsable de la suppression d'activité et aucune remise de quote-part de cotisation ne sera donnée.

Congés Scolaires :

Les activités du club sont interrompues durant les vacances scolaires, les éventuels stages durant ces périodes font l'objet d'informations.

Pour être complet, le dossier doit comporter :

- La fiche d'inscription dûment remplie ainsi que la fiche sanitaire de liaison pour les compétiteurs
- Le règlement de l'adhésion en espèces ou par 1,2,3,4 chèque(s) encaissable(s) au 15/09, 15/10, 15/11, 15/12 ; par virement en précisant le nom et prénom de l'adhérent ; coupon(s) sport ou chèque(s) ANCV avant le 30 octobre (chèque de caution qui sera encaissé), (si difficultés, nous contacter par mail).
- Le certificat médical obligatoire lors de la 1^{ère} adhésion.
- **LE CERTIFICAT MEDICAL EST A RENOUELER tous les 3 ANS (pour les adultes) ou une attestation CERFA 15699-01 (pour les mineurs)**
- 1 photo d'identité (pour les nouveaux)
- 1 chèque de caution de 5 euros pour le badge d'entrée (débité si perte de la carte)

Parents ce message vous concerne :

Vos enfants aiment nager... vous êtes fiers d'eux... vous aimez les accompagner lors des compétitions... et vous pouvez y participer... devenez officiels ou investissez-vous dans le Comité Directeur... c'est très facile... N'hésitez pas à vous renseigner...